

N° 221. CONSTITUTION DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ.
SIGNÉE À NEW-YORK, LE 22 JUILLET 1946¹

ACCEPTATION

Instrument déposé le :

9 avril 1965

MALAWI

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 14, p. 185 ; pour tous faits ultérieurs intéressant cette Constitution, voir les références données dans les Index cumulatifs nos 1 à 4, ainsi que l'Annexe A des volumes 411, 419, 424, 425, 429, 442, 443, 450, 455, 456, 486, 489, 514 et 523.